



PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 22

Janvier 2019



Page 4 : Communiquer, c'est créer des liens.

Page 5 : Rénover, c'est redonner vie.

Page 8 : Prélever à la source, c'est ... compliqué.

SOMMAIRE

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : Madame GROS
- ◆ Page 4 : Orange Fibre
- ◆ Page 5 : Travaux Salle des Fêtes
- ◆ Page 6 : CCAS Noel
- ◆ Page 7 : Associations
- ◆ Page 8 : En bref

Le Mot du MAIRE

"Les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour retrouver la sienne."

J'ai voulu ouvrir ce court propos par ce mot d'Antoine de Saint-Exupéry. Mot d'espoir qui ménage une part de rêve dans nos vies si souvent agitées, minées par les préoccupations quotidiennes et par le rythme infernal que le monde entretient autour de nous.

Mais nos étoiles sont souvent éteintes, masquées par les écrans que le monde oppose à nos plus chers désirs. Désirs de liberté, désirs de paix, désirs de fraternité, tous mis à mal par les récents événements. Mais il est vrai que l'on se focalise plus sur ce qui nous paraît ne pas fonctionner plutôt que sur ce qui est positif ...

Après une année relativement calme en France, les derniers mois de 2018 sont marqués par la discorde et la violence : Forte poussée des populistes en Europe et dans le monde. Discorde au Moyen Orient dans une guerre qui s'éternise et envoie sur les routes des milliers de réfugiés. Discorde entre les grands états absents de la conférence sur le climat début décembre alors que 80% de la pollution sont le fait de la Chine et des Etats-Unis réunis. Discorde au sein de la mondialisation trop souvent facteur d'iniquité. Discorde en France avec le mouvement des « gilets jaunes ». Et puis ce terrible attentat, sur le marché de Noël de Strasbourg symbole de la fête et de la paix.

Non, décidément, nos étoiles ne sont pas toutes éclairées.

Localement, l'année 2018 présente de multiples facettes, entre bonnes nouvelles et lourdes peines.

Nos différences de point de vue avec ECLA ne sont pas toutes aplanies, notamment en ce qui concerne la répartition du budget, la voirie ou encore la contribution à l'entretien des sentiers de randonnée. Cependant, on nous a promis une étude complète du schéma de l'assainissement en 2019 et des réalisations en 2020.

Dans notre commune, malgré quelques soucis de vivre ensemble qui viennent entacher notre quiétude, le conseil a pu réaliser plusieurs travaux : rénovation de la route entre La Lième et Le Pin et surtout réhabilitation de la salle du foyer grâce au travail de nombreux bénévoles et de l'entreprise Belleraut de Quintigny, toutes personnes à qui j'adresse mes plus sincères remerciements. En 2019, nous tenterons de continuer l'entretien des routes et de transformer l'ancien lavoir de La Lième. La société Orange s'est engagée à installer la fibre optique au cours de l'année à venir. C'est un progrès dans les communications que de nombreux habitants attendent. Le souci majeur du conseil reste le budget qui aujourd'hui, malgré tous les efforts et du fait du poids de la dette et de la baisse des dotations, ne permet pas de dégager une marge suffisante pour investir alors que des travaux nécessaires se profilent. Notre seule marge de manœuvre reste l'augmentation des impôts locaux, et notamment de la taxe d'habitation qui sera intégralement prise en charge par l'Etat d'ici 2022, sauf les augmentations décidées par les communes depuis 2017.

Je suis heureux que les différentes manifestations organisées dans le village connaissent toujours un aussi vif succès. Que tous ceux qui en sont les organisateurs trouvent ici ma profonde gratitude.

Au seuil de cette nouvelle année, mes pensées vont également vers les trop nombreuses familles touchées par le deuil ou la maladie. Qu'elles soient assurées de notre sympathie.

Au nom du Conseil Municipal, et pour tous les habitants du village, je forme les vœux les plus sincères de belle et heureuse année 2018, une année que je souhaite porteuse de paix, de bonheur et de vie.

M.Monnet.

Le Madame GROS : 100 Ans

Cent ans de Madame Gros, un siècle d'histoire.

Marcelle Girod est née à Crançot le 27 octobre 1918, dans les derniers jours de cette guerre qui a vu disparaître tant de jeunes de nos villages. Et sans doute son enfance et sa jeunesse ont-elles été marquées par ce drame. Ses parents sont paysans et vivent, comme la majorité des habitants, de quelques vaches et d'un peu de vigne.

Jeune fille, ses parents l'envoient durant l'hiver à l'école ménagère de Saint-Claude. L'été, c'est le travail à la ferme.

Ce sont les « Années Folles » pendant lesquelles on s'efforce d'oublier le drame de 14 - 18. Mais la folie dure peu de temps. Si les années trente voient les premiers congés payés, c'est aussi la montée des fascismes et l'arrivée au pouvoir en Allemagne d'un certain Adolf Hitler. A Crançot, Marcelle Girod suit ces actualités grâce à la TSF qui a fait son apparition.

En 1938, elle a 20 ans. Elle rencontre Eugène, originaire de Lavigny qui la séduit grâce à sa moto Terrot. Ils se marient le 19 juin 1939. Il est garde Républicain et le couple s'installe à Paris. Le 1^{er} septembre de cette même année, les armées hitlériennes envahissent la Pologne. Ce sont alors les longues et difficiles années de guerre à l'avenir incertain.

Heureusement, la guerre a une fin et le couple vit alors la libération de Paris et l'arrivée du général De Gaulle. Marcelle a 25 ans

Alors que Edith Piaf et Charles Trenet tiennent les hautes places du music-hall, les années vont passer, les enfants vont naître : Roger en 1940, Jacky en 1949, Annie en 1952. Le monde est bouleversé par l'évolution des sciences et techniques. L'électricité remplace le charbon, la télévision prend la place des postes de radio, les appareils ménagers de toutes sortes rendent la vie plus facile, notamment pour les femmes. L'automobile va permettre à chacun de voyager à sa guise. On est bien loin déjà de la vie à Crançot. Marcelle a 40 ans.

Eugène va prendre sa retraite dans les années 60 et travailler dans une banque. Et puis, en 1967, c'est le départ de Paris pour Pannessières, dans une maison achetée à la fin de la guerre et que Paul Jacquet a réparée dans les années soixante. C'est le temps de mai 68 et de la construction des centrales nucléaires, du rideau de fer et de la guerre froide. La paix ne semble tenir qu'à un fil, celui du téléphone rouge entre Washington et Moscou. C'est à Pannessières que le couple suit, le 20 juillet 69, les premiers pas de l'homme sur la lune. Marcelle a 50 ans.

Les transformations du monde s'accroissent, et c'est bientôt le règne des ordinateurs et des téléphones portables. Mais sagement, malgré une adaptation plutôt difficile à la vie dans un petit village, Marcelle et Eugène se lancent dans le jardinage et l'élevage des lapins, tout en fréquentant le club du troisième âge alors dirigé par madame Mollier. Vingt années de relative tranquillité, mis à part les soucis de santé, notamment pour Eugène qui souffre des genoux et qui décède en 1999.

Aidée par Marianne Simonet, Marcelle reste à Pannessières jusqu'en 2010, date à laquelle elle décide d'entrer à la maison de repos de Voiteur, à condition que chaque repas soit accompagné d'un verre de vin rouge ...

Cent ans ... Madame Gros a vécu une extraordinaire transformation du monde au long du vingtième siècle, un véritable bouleversement qui a mené du travail de la terre avec les chevaux et les bœufs aux engins agricoles, des déplacements à pied aux voyages en avion, de l'écriture à l'encre aux ordinateurs.

Au cours de sa vie, elle est passée des années de guerre aux années de paix. Puisse cette paix nous garder ensemble aussi longtemps qu'il est possible.

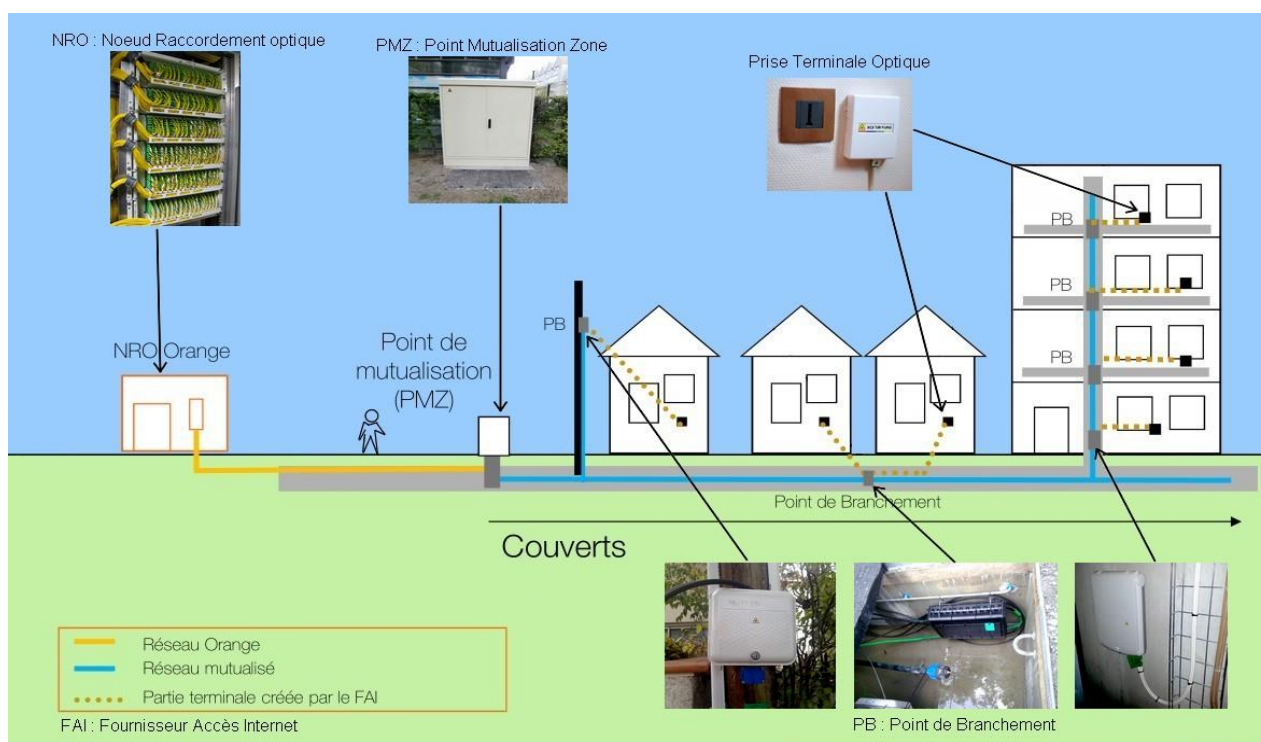


Fibre optique

On l'attendait depuis longtemps. On en parlait. On nous la promettait pour bientôt. Et elle ne venait pas, retardée par on ne sait quels embarras de circulation ... Dans le plan d'installation prévu à l'intérieur d'ECLA, elle ne devait venir qu'en 2020. Mais un avenant à la convention précipite les choses et les travaux : Enfin elle arrive ! Au cours de l'année 2019, la fibre optique sera installée devant toutes les portes des abonnés du téléphone, aux frais d'Orange. Fibre qui remplacera à terme les fils de cuivre et qui a la particularité de mieux conduire les impulsions électriques de votre téléphone. Elle peut laisser passer environ dix fois plus de signaux, ce qui concourt à améliorer aussi bien la réception que l'envoi des messages.

Un coffret d'arrivée sera installé le long de la départementale. Et de ce point partiront les lignes vers tous les secteurs du village. La fibre sera tirée de la même façon que les fils de cuivre, soit de façon souterraine dans les fourreaux existants, soit aérienne. Elle sera installée gratuitement jusqu'à l'endroit extérieur à votre maison où arrive aujourd'hui la ligne du téléphone. Le branchement à partir de ce point sera à votre charge, de même que l'installation d'une nouvelle « box » si la vôtre n'est pas compatible. Pour ceux qui ne souhaitent pas voir leur appareil raccordé à la fibre, l'ancienne ligne restera en place.

Le schéma ci-dessous vous précise les diverses parties de l'installation.



SALLE DES FETES



La rénovation de la partie haute de la salle polyvalente a débuté courant août par le remplacement des sept marches extérieures très abîmées par le temps. Quelques travaux extérieurs de maçonnerie ont été nécessaires pour réparer les angles du balcon et les arêtes fissurées. La balustrade métallique a été repeinte, ainsi que les boiseries intérieures.

Mi-septembre, les cinq fenêtres bois simple vitrage ont été remplacées par des nouvelles fenêtres en PVC, équipées d'un double vitrage acoustique, opaques et non ouvrantes pour assurer une sécurité optimale vis-à-vis des utilisateurs de la salle et du voisinage. A la fin du mois, une corvée qui a réuni une quinzaine de personnes un samedi matin a permis de décoller la moquette sur les murs intérieurs de la salle afin que les travaux du plâtrier peintre puissent commencer. Le même jour, d'autres bénévoles ont terminé le soutènement du mur qui borde la propriété de Mr Gagliardi par la pose d'un grillage.

Mi-novembre, en quinze jours de labeur, l'entreprise Bellerand a transformé la salle, une véritable métamorphose, apportant une touche moderne et « design », doublée d'une prouesse acoustique, à une salle que les années n'avaient pas épargnée. La pose et le branchement des luminaires prirent une journée, sous les conseils de Jean Paul Raison.

Une étude est en cours pour isoler les combles.

Le coût total des travaux s'élève à 21208 €. Ils seront en partie (40%) subventionnés par le département et par l'état. Doit-on rappeler que la plus généreuse subvention provient du dévouement et du sens de la citoyenneté des nombreux bénévoles ?

Gaël Monneret



FETE DE NOEL



Le samedi 15 décembre, petits et grands se sont retrouvés dans la salle des fêtes toute fraîchement rénovée.

L'après-midi a débuté avec un conte musical interactif et pédagogique qui a rencontré un succès certain auprès des plus jeunes (et des moins jeunes).

« Le Père-Noël fait le tour du monde » proposé par la compagnie Water Please de Jean-Marc Scherer nous a fait voyager avec chants et marionnettes sur tous les continents à la découverte d'instruments traditionnels tels que le ukulélé pour l'Océanie, le guiro d'Asie, la flûte native pour l'Amérique ou encore la cornemuse de retour en Europe.

Le public a été sollicité pour accompagner les protagonistes de ce périple avec petites percussions et kazoos pour le plus grand plaisir des plus jeunes.

Puis le Père-Noël, assisté des membres du CCAS de la commune, a fait son apparition, la hotte chargée de cadeaux pour les Pannessierois de moins de 10 ans..

Enfin, un goûter gourmand a permis d'achever cette après-midi par un agréable moment de convivialité.

Sara Galasso.

CHASSE

Dans mon dernier compte rendu, je décrivais le bilan 2017/2018 d'une saison de chasse à Pannessières, une saison en manque de propositions face aux attentes des chasseurs. En effet, ceux-ci sont plus orientés vers les perspectives d'une chasse plus giboyeuse et moins contraignante. Toute la difficulté est de retenir les intéressés et de développer une chasse plus responsable sur un petit territoire.

Cette saison, notre société de chasse a retrouvé un nouvel élan avec cinq nouveaux chasseurs qui ont regagné nos rangs.

Ce renfort nous permet de voir certains projets mis en veille revenir d'actualité comme la restauration de notre cabane de chasse.

Pannessières est un territoire adapté à la chasse au petit gibier et nous avons encore remarqué cette année une forte population de lièvres. Le gros gibier lui se chasse essentiellement en battue dans la forêt pour des questions de sécurité. Nous pouvons néanmoins pratiquer d'autres chasses, avec chiens courants, chiens d'arrêt ou même sans chien (la chasse devant soi) dans le respect de la communauté. Nous devons être tous sensibles à l'équilibre de notre patrimoine afin de cohabiter entre amoureux de la nature. Je reste toujours disponible pour apporter un complément d'informations à tous ceux pour qui notre pratique pourrait susciter des interrogations.

L'Association Communale de Chasse Agréée, présente à toute la population de Pannessières ses vœux de Bonne Année 2019.



Gaël MONNERET

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- Jullia BELFY le 03 Septembre 2018
- Nino CHANUSSOT le 08 Juillet 2018

MARIAGE



- Alain VERNEREY et Lorène AUBLE le 11 Aout 2018

DECES

- Monsieur Pierre MOUILLARD le 22 Juillet 2018
- Madame Jacqueline TRECOURT ep LEHRE le 02 Août 2018
- Monsieur Paul MONNET le 17 Décembre 2018
- Madame Jeanne COURTOIS ep PACHOT le 10 Juillet 2018

EN BREF

Travaux de voirie à La Lième : Au cours de cette année, un accident, heureusement sans gravité, a eu lieu sur la route devant la ferme de Jean-Claude Compagnon. Il devenait urgent d'aménager ce secteur très dangereux. Dans le même temps, le service voirie d'ECLA a obtenu un supplément budgétaire et nous a proposé de reprendre la route entre La Lième et Le Pin. Les travaux ont eu lieu en octobre avec la reprise de la chaussée, l'aménagement des bas-côtés et la pose de cunettes. Le profil de la route a été modifié de façon à écarter les voitures des bâtiments. Un rétrécissement de chaussée est actuellement à l'essai afin de ralentir les véhicules dans le sens Le Pin - La Lième et, ainsi, de sécuriser la sortie de la ferme.

Verger de La Mouille : La commune a acquis une parcelle plantée d'arbres fruitiers le long du chemin de La Mouille. Les fruits sont à la disposition des habitants qui peuvent également, s'ils le souhaitent, demander en mairie une part de ce verger pour y installer un potager.

Le ministère des finances nous communique : Prélèvement à la source. Cette réforme est mise en œuvre à partir de janvier. Elle prend la forme d'une retenue sur le salaire ou sur la pension de retraite. Pour les revenus fonciers ainsi que ceux des indépendants et des agriculteurs, l'impôt sera payé via des acomptes contemporains calculés par l'administration et prélevés chaque mois sur votre compte bancaire à compter du 15 janvier (Sauf option d'un paiement trimestriel).

Pour les personnes non imposables, le taux de prélèvement est de 0 % et la réforme ne change rien pour elles.

Pour les autres, le taux personnalisé qui figure sur le dernier avis d'imposition a été transmis aux employeurs et aux caisses de retraites dès septembre 2018. Ainsi, les entreprises ont pu faire préfigurer sur les derniers bulletins de paie les informations sur le taux de prélèvement appliqué et le montant de la retenue à la source.

Un simulateur dédié à ce prélèvement est en ligne sur impot.gouv.fr En indiquant votre salaire net imposable et votre taux de prélèvement, le montant qui sera prélevé chaque mois est automatiquement calculé.

Syndicat des eaux l'Heute la Roche

Lors du point sur les ressources en eau ce début d'automne, le volume des réserves est présenté comme ayant atteint un niveau critique. Un printemps pluvieux suivi de quatre mois de fortes chaleurs a provoqué une mauvaise infiltration et une consommation maximum. La sécheresse a pour conséquence une forte baisse du niveau de la nappe. A titre indicatif, cet été, la consommation est montée jusqu'à 2800 m³/j alors que la moyenne est de 1800 m³/j. Depuis 2003, le syndicat recherche de nouvelles ressources en eau.

Au cours de l'année 2019 Pannessières sera concerné par le détournement de la conduite principale suite à la construction d'un mur sur une propriété privée. En effet, ces travaux ont révélé que la conduite n'était plus assez couverte. D'autre part, la conduite de transit alimentant le château d'eau « Champ Girod » au dessus de Jurabétail sur Sermu sera changée : Une canalisation de 5.3 kms qui date de 1956 et qui a déjà cassé 8 fois ! Tous les travaux seront pris en charge par le syndicat.

L'entretien et le contrôle des bornes incendies sur la commune ont été confiés à l'entreprise Jura Protection Incendie, ce qui permet une économie conséquente par rapport à notre ancien prestataire de service, et ce pour la même tâche.

Le document RPQS sur le suivi de la qualité de l'eau est consultable en Mairie.

Gaël Monneret